

au gouvernement local aigées par nos compatriotes exilés demandant qu'on sollicite leur retour au pays. M. Michaud n'étant adressé aux nouveaux ministres a réussi à obtenir des avantages égaux, pour nos compatriotes, à ceux dont jouissent les émigrants étrangers. Cette justice, quoique tardive, est cependant destinée à produire des effets incalculables, surtout dans cette partie de nos cantons; car c'est dans Dilton et Chesham que doivent commencer les opérations du gouvernement dans une entreprise qui devra donner une popularité immense, au nouveau ministère. Le Révd. M. Michaud et l'assie ont, commissaire des Travaux Publics M. Lesage sont venus le visiter la semaine dernière et ont été ravis des avantages que promettent la richesse du sol, la beauté des sites, la force des pouvoirs d'eau, etc., etc. Ils sont retournés immédiatement à Québec pour faire leur rapport. De là, M. Michaud doit retourner aux Etats-Unis pour nous amener cet automne une vingtaine de familles. D'après ce que nous ont dit ces Messieurs, voici les avantages principaux que l'on se propose d'offrir à nos compatriotes: frais de passage des différents centres des Etats-Unis à Sherbrooke, l'octroi d'un lot de terre avec quatre arpents de défrichement; une bonne maison en pièces équarries et un poêle, le tout remboursable au gouvernement dans dix ans avec intérêt pendant les cinq dernières années seulement. Comme il n'y a aucun doute que par le temps qui règne à présent aux Etats-Unis, plusieurs accepteront ces offres, on doit s'attendre à ce que la colonisation avancera maintenant au pas accéléré à travers nos belles forêts. L'histoire de notre pays devra inscrire sur ses pages le nom de l'abbé Michaud parmi ceux de ses bienfaiteurs, digne récompense pour la noble tâche qu'il s'est imposée.

P. U. VALLANT

La Patrie Chesham, 17 Nov. 1874.

Semences en lignes et choix des semences

On est généralement convaincu que les semences en lignes sont les meilleures, mais on néglige souvent de les faire ainsi, soit par habitude contraire, soit par insouciance.

Les semences en lignes permettent et facilitent les sarclages à la houe qui sont si favorables au rendement des récoltes et à la terre qu'ils débarrassent des mauvaises herbes.

Ces sortes de semences sont aussi fort utiles pour les carottes qu'on peut sarcler plus facilement et surtout plus économiquement, puisqu'on peut employer de petites houes avec lesquelles on abrège de neuf dixièmes au moins les sarclages qu'on fait ordinairement à la main.

Elles peuvent être également employées avec avantage dans la culture potagère en général.

Nous ne saurions trop recommander les semences en lignes qui économisent en outre la semence.

Un premier essai, dans la grande comme dans la petite culture, voire même dans les jardins, serait indubitablement et constamment suivi. Disons donc:

Arrière la routine, c'est une mauvaise conseillère!

Le choix des semences de céréales qu'on fait souvent sans soins, laisse généralement à désirer. Les cultivateurs soigneux emploient les cribles trieurs cylindriques pour choisir les plus beaux et les plus gros grains. D'autres, plus soigneux encore, forment une espèce de pépinière de céréales, en semant clair et en sarclant; à cet effet, ils épurent et choisissent successivement pendant plusieurs années les meilleurs grains des reproductions successives, sachant que c'est par ce moyen qu'on peut obtenir des grains de qualité exceptionnelle avec une bonne culture, bien entendu.

Petite Chronique

Consommation des liqueurs alcooliques aux Etats-Unis.— D'après les statistiques officielles, nous trouvons qu'aux Etats-Unis, en une seule année, les chiffres pour la vente des boissons enivrantes se répartissent comme suit:

Liqueurs spiritueuses importées.....	8 1,344,000 000
Liqueurs fabriquées dans le pays.....	128,000,000
Vins importés.....	15,000,000
Vins domestiques.....	5,000,000

Par contre, ces statistiques établissent que les dépenses pour les objets nécessaires à la vie ont été, pour la même année, de \$582,000,000 moins élevées que celles des boissons enivrantes, tel que nous le voyons par les rapports suivants:

Coût de la farine et des viandes.....	\$330,000,000
Coût des étoffes en coton.....	115,000,000
Coût des chaussures.....	90,000,000
Coût d'habillements.....	70,000,000
Coût des étoffes en laine.....	60,000,000
Coût des journaux et livres.....	40,000,000

Total..... \$905,000,000

D'après ces mêmes statistiques, il a été constaté qu'il y avait cette même année 140,000 vendeurs de boissons enivrantes. Supposant que chacun de ces vendeurs aient eu 40 acheteurs par jour, il y aurait 5,600,000 acheteurs de boisson chaque jour. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait eu, pendant ces douze mois, 100,000 incarcérations par l'usage immodéré de boissons enivrantes; que 150,000 décès aient été liés par les mêmes causes, et 200,000 enfants laissés par cette cause dans l'indigence.

Consommation des liqueurs alcooliques dans la Puissance du Canada.

D'après un rapport officiel du Gouvernement Fédéral, sur la trafic des liqueurs enivrantes, publié il y a quelques mois, pour l'année expirée le 30 juin 1873, la quantité de liqueurs enivrantes importée en Canada, pour y être consommée, a été de 2,910,304 gallons, évalués à \$2,075,089; et la quantité fabriquée en sus, après déduction des exportations, a été de 16,308,625 gallons, évalués à \$9,785,154. Il y est aussi démontré que 121,762,847 livres de grain de valeur, principalement du blé, de l'orge, du seigle et du blé d'inde ont été employés à la fabrication de liqueurs spiritueuses. Il n'est pas étonnant qu'à la dernière Session du Parlement Fédéral 135,655 pétitionnaires aient demandé l'abolition de la vente des liqueurs qui est la cause probable de trois quarts au moins du paupérisme, de l'immoralité et du crime dans ce pays.

Nous n'avons pas heureusement à déplorer dans nos campagnes les effets désastreux de l'ivrognerie à un si haut degré que dans nos villes, mais cela n'empêche pas qu'on en subisse encore beaucoup trop. Nous serions bien étonnés si nous pouvions calculer la quantité de boissons que l'on achète dans nos paroisses. Il nous suffit de jeter un coup d'œil autour de nous pour s'apercevoir qu'à la campagne comme dans nos villes, il y a de nombreuses victimes de l'ivrognerie. En plusieurs endroits des cultivateurs qui possédaient de magnifiques fermes, en sont réduits presque à la mendicité, ayant laissé pour tout héritage à leurs enfants le fruit de leurs mauvais exemples et de leur honteuse passion pour l'ivrognerie. Ces faits sont bien propres à exiger de la part des parents, une stricte surveillance sur leurs enfants, afin de les éloigner des tristes dangers auxquels par imprévoyance ceux-ci sont bien souvent exposés. Si un père, par un besoin urgent, est obligé d'acheter de la boisson, il ne devrait jamais envoyer son enfant chez le marchand, combien même il lui donnerait un écrit pour s'y présenter, car la ruse de l'enfant pourrait tromper le père et le vendeur. L'enfant fut-il le plus sobre du monde pourrait devenir ivrogne en suivant le conseil et les exemples d'amis adonnés à la boisson.

Le tableau suivant de M. le Docteur Bergeret, est bien propre à nous mettre sur nos gardes contre ce terrible fléau.

Les ravages occasionnés par l'abus des boissons spiritueuses sont incalculables. Non-seulement ils frappent l'individu, mais ils atteignent la société elle-même; ils la démoralisent, et l'histoire démontre que les excès de cette nature se multiplient d'autant plus chez un peuple que celui-ci touche de plus près à sa décadence. J'ai pu sonder dans toute sa profondeur cette plule physique et morale; mesurer dans toute son étendue cette lépre hideuse que l'ivrognerie engendre au milieu de nos populations. Les exemples les plus funestes et les plus multipliés des maux que cette enfante se sont continuellement présentés à mon observation.

Je n'ai pu voir, sans être ému de la pitié la plus vive, l'ivrognerie entraîner la ruine des familles et livrer aux horreurs de la misère les femmes et les enfants du peuple.

J'ai vu ce vice honteux flétrir la jeunesse dans sa fleur, jeter